



**BAREME DES HONORAIRES DE VENTE
POUR LES LOCAUX D'HABITATION
ET LOCAUX COMMERCIAUX**
Tarifs en vigueur au 1er janvier 2017

MONTANT DE LA TRANSACTION	HONORAIRES
Jusqu' à 30 000 euros	Forfait de 4 900 euros TTC
De 30 001 € à 90 000 €	Forfait de 10 000 euros TTC
De 90 001 € à 150 000 €	Forfait de 12 000 euros TTC
De 150 001 € à 250 000 €	8 % TTC
De 250 001 € à 350 000 €	7 % TTC
De 350 001 € à 700 000 €	6 % TTC
De 700 001 € à 1 100 000 €	5 % TTC
Prix supérieur à 1 100 000 euros	4 % TTC

(T.V.A. 20,00 %)

Le montant des honoraires est à la charge du Vendeur ou de l' Acquéreur

IMMO DE France Paris Ile de France SAS

Siège social : 20 rue Treilhard 75008 PARIS

capital de 23 486 519.79 euros – RCS 529 196 412

Cartes Professionnelles G5792 et T14346

délivrées par la CCI de Paris

Galian : 89 rue de la Boétie 78005 Paris

Cautialis : 4 rue du Général Foy 75008 Paris